



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/26

5 juin 2009



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-huitième réunion
Montréal, 6-10 juillet 2009

PROPOSITION DE PROJET : ALGERIE

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Elimination

- Plan national d'élimination (seconde tranche)

ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Algérie

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination des SAO	ONUDI

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008	
CFC: 149.6	CTC: 2	Halons: 67	MB: 2	TCA: 3	

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2008		Total Sector Consumption	
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle			Gonflage de tabac
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC		68.		0.5	80.3	0.8							149.6
CTC						0.9			1.1				2
Halons			67.										67
Methyl Bromide											2.		2
Others					0.1								0.1
TCA						1.5			1.5				3

(IV) DONNÉES DU PROJET		2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal	CFC	317.9	317.9	317.9	0.	
	CTC	3.1	3.1	3.1	0.	
	HAL	118.7	118.7	118.7	0.	
	Other fully halogenated hydrocarbons	0.2	0.2	0.2	0.	
	TCA	4.1	4.1	4.1	1.7	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)	CFC	200.	150.	100.	0.	
	HAL	80.	70.	50.	0.	
	CTC	2.	2.	1.	0.	
	TCA	4.	3.5	2.	1.5	
	Other fully halogenated hydrocarbons	0.1	0.1	0.1	0.	
Coûts de projet (\$US)	ONUDI	Coûts de projet	723,500.	198,000.		921,500.
		Coûts de soutien	54,263.	14,850.		69,113.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	723,500.	198,000.		921,500.
		Coûts de soutien	54,263.	14,850.		69,113.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	723,500.		0.	723,500.
		Coûts de soutien	54,263.		0.	54,263.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet		198,000.		198,000.
		Coûts de soutien		14,850.		14,850.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
------------------------------------	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DE PROJET

1. Agissant au nom du Gouvernement d'Algérie, l'ONUDI a introduit à la 58^{ème} réunion du Comité exécutif une demande de financement de la deuxième tranche finale du PGEF (2009) du plan national d'élimination des SAO (PNE) pour un coût total de 198 000 \$US plus les coûts d'appui aux agences de 14 850 \$US. La demande comporte également un rapport périodique sur la mise en oeuvre du PNE au cours de l'année 2008, le programme de mise en oeuvre de 2009, un rapport de vérification pour les années 2007 et 2008 et des tableaux d'accord multi-annuel.

Contexte

2. Le PNE pour l'Algérie a été approuvé par le Comité exécutif lors de sa 53^{ème} réunion en vue de l'élimination totale de la consommation des CFC dans le pays dès le 1er janvier 2010. D'autres SAO répertoriés dans le Groupe II (halons) de l'Annexe A, dans le Groupe I de l'Annexe B (autres CFC) et dans le Groupe II de l'Annexe B (CTC) devront être également éliminés d'ici au 1^{er} janvier 2010. Les SAO du Groupe III de l'Annexe B (méthyle chloroforme) doivent être diminués à 1,5 tonnes de PAO en 2010 et totalement éliminés en 2015. Le financement total de 921 500 \$US plus les coûts d'appui aux agences de 69 113 \$US a été approuvé en principe par le Comité exécutif. À la même réunion, le Comité exécutif a approuvé 723 500 \$US plus les coûts d'appui aux agences de 54 263 \$US destiné à la mise en oeuvre de la première tranche du plan national d'élimination.

Vérification

3. Le rapport de vérification indique que l'Algérie ne produit ni n'exporte du SAO. Un système d'attribution de licence est en place pour contrôler les importations de SAO. La liste générale des entreprises importatrices de SAO est présentée dans le rapport accompagnée d'une liste d'entreprises qui ont importé des SAO en 2007 et 2008. Des quotas de substances contrôlées sont établis au niveau égal ou inférieur au niveau de consommation maximal autorisé défini dans l'accord conclu entre l'Algérie et le Comité exécutif. Le rapport de vérification compare les données de consommation rapportées par l'Unité nationale de l'ozone (UNO) avec les données d'importation collectées par les agences de douanes algériennes et les quotas établis. Selon les données de la UNO, la consommation de 2007 affichait 200 tonnes PAO de CFC, 67 tonnes PAO de halons, 0,1 tonnes PAO de CFC-13, 2 tonnes PAO de CTC et 4 tonnes PAO de méthyle chloroforme. Les chiffres de consommation de 2008 de ces mêmes composants se situent à 149,6 tonnes PAO de CFC, 67 tonnes PAO de halons, 0,1 tonnes PAO de CFC-13, 2 tonnes PAO de CTC et 3 tonnes PAO de méthyle chloroforme. La consommation déclarée est égale ou à peu de choses près, inférieure aux quotas établis pour toutes les substances ou pour les deux années. Il existe une divergence mineure entre les données des douanes et celles de l'UNO, dans la mesure où les données rapportées par l'UNO pour certaines substances sont légèrement supérieures. Les importations vérifiées sont conformes aux conditions de l'accord entre le Fonds multilatéral et l'Algérie.

Rapport de situation de 2008

4. En raison de la situation politique instable en Algérie, notamment dans la région de la capitale, le démarrage du projet a été retardé. La plupart des activités planifiées à l'origine pour 2008 n'ont pas été mises en oeuvre. S'agissant de certains composants, les activités ont été partiellement réalisées pendant le premier trimestre 2009, mais la majorité des activités devraient être assurées dès le début du mois de mai 2009.

5. Dans le volet de la législation et de son application, la législation SAO est mise à jour depuis 2008 ; la formation des formateurs de master a été repoussée à mai 2009, ce qui a également retardé la formation des agents de douane et l'achat de l'équipement nécessaire. Quant à la certification et à l'attribution de licences, le Code national de la pratique est encore en cours d'élaboration depuis 2008 et devrait être achevé en mai 2009, à l'image de la mise à jour du programme de réfrigération.

6. Concernant le volet de l'investissement lié à l'entretien de la réfrigération, l'achat d'équipement planifié pour 2008 a été retardé : les offres d'appel ont été achevées en avril 2009 et 70 kits d'entretien de réfrigération, 10 unités R&R pour les utilisateurs finaux grand public, 60 cylindres pour les utilisateurs finaux grand public et les centres R&R et 20 machines R&R pour les ateliers MAC devraient être fournis en juillet 2009.

7. Les activités des secteurs de la mousse, solvants et aérosol et des inhalateurs pré-dosés calibrés n'ont pas pu démarrer en 2008 tel que prévu. L'ONUDI a informé que l'UNO a décidé de recourir à la clause de la flexibilité pour réaffecter les fonds du volet de l'aérosol à d'autres activités du plan national d'élimination, puisque toutes les entreprises se sont converties au mélange butane/propane en raison de la hausse des prix des CFC. Au cours de la première année de la mise en œuvre, la gestion de projet a été conduite par l'ONUDI et l'UNO. L'Unité de gestion de projet a été établie en 2008 et un coordinateur a été recruté début 2009.

8. Le solde non dépensé du financement approuvé au 1^{er} janvier 2009 est de 687 137 \$US, équivalant à 95 pour cent du financement approuvé jusque là. Toutefois, la mise en œuvre s'est rapidement accélérée début 2009, de telle sorte que le solde non dépensé du financement approuvé au 8 mai 2009 est de 518 360 \$US, équivalant à 72 pour cent. De plus, un montant supplémentaire de 300 000 \$US est en cours d'appel d'offre, de telle sorte qu'au mois de mai 2009, 70 pour cent du financement approuvé avait été engagé.

Programme de mise en œuvre de 2009

9. Un certain nombre d'activités sont maintenant planifiées pour 2009; la plupart avaient été initialement planifiées pour 2008. S'agissant de la législation et de l'application des lois, la formation de trois formateurs en master et de 100 agents douaniers ainsi que de l'attribution de cinq panoplies d'identification et de la finalisation de la révision et de la mise à jour de la législation de SAO, les activités devraient se dérouler en 2009 ; ceci viendrait en complément des activités sur la législation et l'application des lois. Le Code national de la Pratique ainsi que le programme de réfrigération sont planifiés pour être finalisés. Outre les activités d'investissement mentionnées dans le par. 6 ci-dessus, il est envisagé l'achat de 70 kits supplémentaires pour l'entretien de la réfrigération, selon les besoins identifiés. Le processus d'acquisition pour acheter de l'équipement nécessaire à six conversions de mousse devrait débuter d'ici au 15 mai 2009. Un atelier de sensibilisation pour les utilisateurs de solvants et l'élaboration d'une stratégie pour inhalateurs pré-dosés calibrés sont planifiés, la stratégie ayant pris du retard en raison de la possibilité de mettre en place un projet d'investissement pour inhalateurs pré-dosés calibrés, d'où la demande soumise par l'ONUDI à la 55^{ème} et 56^{ème} réunions. La mise en œuvre du projet et les activités de suivi se poursuivront.

OBSERVATIONS DU SECRETARIAT ET RECOMMANDATION

OBSERVATIONS

10. Le Secrétariat a demandé des informations supplémentaires à l'ONUDI sur les retards du projet. En général, la situation concernant la mise en œuvre en Algérie était complexe en raison d'un niveau de sécurité des Nations Unies relevé pour le pays, ce qui a rendu difficile pour l'ONUDI de se rendre en Algérie. L'ONUDI a fourni des informations détaillées de sorte qu'on puisse former les formateurs de master des douanes à l'étranger, cependant aucune formation étrangère ne convenait jusque récemment ; il est prévu qu'une se déroule au Maroc cet été. Cette situation a provoqué des retards dans la formation des agents douaniers, et dans les achats d'identificateurs réfrigérants, lesquels devaient être fournis au terme de la formation. Si la législation SAO a été révisée et actualisée, elle n'a pas encore été promulguée. Les activités du secteur de réfrigération, du secteur de la mousse, et du secteur des solvants ont commencé peu après que l'Unité de gestion du projet était opérationnelle, soit début 2009.

11. L'année 2008 semble être une année presque perdue en termes de mise en oeuvre, probablement en raison de la situation de sécurité dans le pays et partiellement en raison d'une création tardive d'une unité de gestion de projet. Cependant, l'ONUDI a été en mesure d'accélérer la mise en oeuvre très sensiblement en 2009, donnant lieu à un niveau pleinement suffisant dès le mois de mai 2009.

12. Si le rapport de vérification était suffisant tel que présenté, le Secrétariat a constaté avec une certaine préoccupation que lui ont été fournis des chiffres du niveau maximal de consommation autorisé par l'accord identiques à ceux de la consommation réelle. Le Gouvernement algérien a fourni des licences pour le montant intégral de SAO autorisé à des fins de consommation par l'accord, et qui semblent avoir été complètement utilisées dans la plupart des cas. Cette situation est très inhabituelle, en raison des tailles d'emballage de SAO qui suggèrent des importations légèrement différentes et probablement inférieures au niveau. En revanche, la qualité générale de la vérification et les décaissements rapides pour les activités exigeant une mise en oeuvre rapide donnent à penser qu'il ne faut pas reporter la tranche. Le Secrétariat a soulevé la question avec l'ONUDI, lequel propose d'entreprendre une vérification supplémentaire concernant la consommation de SAO en question en 2009.

RECOMMANDATION

13. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- (a) Prenne note du rapport de situation sur la mise en oeuvre du plan national d'élimination (première tranche) en Algérie au cours de l'année 2008 et le rapport de vérification pour les années 2007 et 2008;
- (b) Demande à l'ONUDI de fournir, à la 61^{ème} réunion du Comité exécutif, un rapport supplémentaire de vérification concernant la consommation de tous les SAO visés par l'Accord entre l'Algérie et le Comité exécutif, en mettant l'accent sur l'enregistrement des importations à la douane et sur la communication de ces données à l'Unité nationale de l'ozone ; et
- (c) Approuve le programme de mise en oeuvre pour 2009.

14. Le Secrétariat recommande en outre une approbation globale de la seconde tranche et dernière (2009) du plan national d'élimination pour l'Algérie avec les coûts d'appui qui y sont liés au niveau de financement figurant dans le tableau ci-après :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan national d'élimination (seconde tranche)	198 000	14 850	ONUDI
